



CONDITIONS GENERALES DE LOCATION 2022

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Mobilhome 3 chambres ou Mobil-home 3 chambres grand confort : maxi. 6 personnes.

Mobilhome, mobil-home accessible, chalet 2 chambres, gîte - appartement : maxi. 4 personnes.

Location par semaine entière, du samedi au samedi en juillet et août ou pour d'autres dates, minimum 2 nuits.

En camping caravanning ;

Les emplacements sont attribués à partir de 15 heures et doivent être libérés pour 10 heures.

Notre prix de base comprend :

- la fourniture d'un emplacement pour deux personnes du jour d'arrivée - la place pour une tente, une caravane ou un camping car - la place de stationnement de votre véhicule sur l'emplacement.

Notre prix de base ne comprend pas :

- les personnes adultes supplémentaires - les visiteurs - les enfants supplémentaires - les véhicules et les tentes supplémentaires - les activités mises en place en partenariat avec des prestataires extérieurs.

En location : Espace non fumeur

Notre prix de base comprend :

- la fourniture d'une location équipée pour le nombre de personnes prévues du jour d'arrivée après 15h au jour de départ avant 10h.

- la place de stationnement pour un véhicule sur l'emplacement.

Notre prix de base ne comprend pas :

- la fourniture de draps, de couvertures, couettes et de taies d'oreillers (option : possibilité de location : 15.50 € / lit, à prévoir lors de la réservation) – fourniture de kit serviettes (1 serviette de toilettes + 1 draps de bains : 7.50 €/ personne)

- les produits d'entretien - les activités mises en place en partenariat avec des prestataires extérieurs.

Durant votre séjour, l'entretien de la location vous incombe. Le logement doit être rendu propre ; à défaut, les frais de remise en état vous seront facturés. Une caution de 200,00 € vous sera demandée à l'arrivée et restituée après l'état des lieux effectué le jour de votre départ ou dans les 8 jours après votre départ.

Le nettoyage du logement peut être assuré par nos soins pour la somme de 60,00 €.

2- Frais de dossier

Chaque réservation de séjour donne lieu à la perception de frais de dossier : 18 €. Pour les allocataires Vacaf, frais de dossier : 40 €

3- Réservation et règlement du séjour

Pour toute réservation, jusqu'à 30 jours du départ, une option de réservation est enregistrée, sous réserve de disponibilité, dès réception et traitement de la demande de réservation.

Un contrat est envoyé au demandeur. L'option de réservation est valable 8 jours. L'option s'entend confirmée (et devient donc une réservation ferme) après l'enregistrement de l'acompte de 25% du montant prévisionnel du séjour + 100% des frais de dossier.

Toute option de réservation non confirmée par courrier postal ou électronique sera automatiquement annulée sans préavis de notre part.

A réception de votre acompte, une confirmation d'inscription vous sera adressée par courrier postal ou électronique, confirmant : les dates de votre séjour - le montant total de votre séjour en fonction des éléments que vous nous aurez fournis sur votre demande de réservation - le montant de l'acompte perçu.

Tout contrat de location non accompagné du versement représentant l'acompte et les frais de dossier sera caduc.

4. Règlement du séjour :

Le solde de réservation sera à régler pour les locations, 30 jours avant votre arrivée et pour les emplacements le jour de votre arrivée au camping. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.

A défaut de courrier ou de fax du client ou du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le présent contrat. Aucun remboursement ne sera accordé pour toute arrivée retardée ou tout départ anticipé.

Le paiement du solde peut être échelonné en plusieurs versements tous les mois sans frais supplémentaire. Différents modes de paiement sont acceptés : ANCV, carte bancaire, chèque bancaire, mandat, virement bancaire ou espèces.

Attribution d'emplacement ou de location :

La réservation d'un emplacement ou d'une location implique que la décision d'affectation reste entière au Domaine du Camping Arleblanc et qu'aucun engagement de notre part ne sera pris définitivement avant l'arrivée du client quant à

l'attribution d'un emplacement et ou d'une location exclusifs choisis par le client pour un séjour, y compris pour les clients occupant le même emplacement et ceci depuis plusieurs années.

Le Domaine Arleblanc Camping s'engage à fournir un emplacement ou une location similaire en cas d'impossibilité de fournir l'emplacement ou la location choisie auparavant sans avoir à se justifier de cette décision.

5. Admission :

Aucune personne ne peut être admise sans l'accord de la direction du camping. Toute personne résidant dans le camping doit être en possession d'une assurance individuelle ou familiale, « Responsabilité civile ».

6. Tarifs :

Les tarifs appliqués sont ceux mentionnés sur nos brochures, fiches tarifaires ou sur notre site Internet www.arleblanc.com. Des promotions ponctuelles peuvent être mises en place sur le même site. Le tarif appliqué sera alors celui de la promotion en cours en fonction des disponibilités au moment de la demande de réservation.

Aucun séjour réservé et payé avant la mise en place de ces promotions ne fera l'objet d'un remboursement même partiel ou d'une réduction de tarif.

7-Taxe de séjour : 0.61 € par jour/personne de + de 18 ans. Eco Taxe : 0.40 €/jour/personne de + de 18 ans.

Taxe éco participation : Cette taxe appelée aussi cette "éco-contribution" ou « éco-taxe » contribue partiellement aux taxes dont le camping doit s'acquitter (ordures ménagères, traitement des eaux usées, etc...). Elle est à régler avec les taxes de séjour.

8. Visiteurs :

Nous rappelons que toute personne qui rentre dans le camping doit être signalée à la réception.

Visiteur à la ½ journée ou à la journée : 2.00 € / personne (ticket à l'entrée) ; cela ne donne pas accès à la piscine.

Visiteurs qui dorment au camping : inscription obligatoire à la réception.

9-Pour les locations : Caution et état des lieux Une caution de 200 € vous sera demandée.

A votre arrivée, il vous sera remis un document vous permettant de faire vous-même votre état des lieux initial. Ce document devra être rendu signé le soir de votre arrivée avec la caution. Le jour de votre départ, le mobile-home devra être restitué avant 10h00 dans un parfait état, prêt à être reloué. Toutes les locations sont non fumeurs. ATTENTION : La caution sera intégralement conservée si l'interdiction de fumer n'a pas été respectée

10. Animaux familiers : Vos animaux domestiques sont admis sur les emplacements de camping ainsi que dans les locations. Il sera tenu en laisse et devra être accompagné à l'extérieur du camping pour faire ses besoins. En aucun cas le chien ne devra demeurer seul dans le mobile-home et ne devra incommoder le voisinage par ses aboiements ou ses salissures. En cas de non-respect, le camping pourra prononcer l'éviction du chien et de ses maîtres. Tout autre type d'animal hormis les chats est interdit dans les mobil-homes. Dès votre arrivée, vous devez les déclarer à la réception en présentant leur certificat de vaccination antirabique. Les animaux ne sont pas acceptés dans la zone de la piscine, ni dans les parties communes du camping (sanitaire, restaurant, épicerie). Animaux gratuits hors été

Les chiens classés catégorie 1 et 2 sont interdits dans le camping. Maximum 1 animal par emplacement ou location.

11. Accès piscine : Slip de bain OBLIGATOIRE Pas de bermudas ni caleçons ... ! Pas de monokini ! Pas de Burkini ! Pas d'huile solaire (crème tolérée). Les parasols sont interdits dans l'enceinte des piscines ; les poussettes sont tolérées. Les jouets, bateaux, ballons, palmes, pelles, seaux, pistolets à eau etc.... sont interdits. Il est interdit de manger, boire, fumer (y inclus toutes substances illicites), cracher ou manger du chewing-gum Autorisations : Petites bouées ou brassards pour les enfants qui ne savent pas nager uniquement. Il est interdit de réserver les baignoires avec des serviettes ou autres moyens si vous ne restez pas à la piscine. Nous nous réservons le droit d'enlever toute serviette posée sans la présence d'une personne après un temps donné.

12. L'aire de jeux : Elle est réservée aux enfants du village sous la surveillance des parents. Merci de respecter les tranches d'âge des enfants pour chacune d'elles. (Accès interdit après 23 h).

13. Barbecue collectif : La préfecture de l'Ardèche interdit toute utilisation de barbecues individuels dans le camping. 2 barbecues collectifs sont à disposition dans une zone sécurisée derrière l'accueil ainsi que des planchas à gaz en location.

14. Annulation du séjour :

Tout séjour commencé est dû.

Toute annulation doit nous être précisée par écrit (mail ou courrier en recommandé). Il vous sera retenu les frais de dossiers dans tous les cas ainsi qu'un montant proportionnel au montant total de votre séjour suivant le barème ci-dessous :

1. Dès l'acceptation du séjour : 25 % du montant total du séjour.

2. moins de 30 jours avant le début du séjour : 100 % du montant total du séjour.

En cas de résiliation plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant de votre acompte restera acquis au camping.

En cas de résiliation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour sera dû.

CAMPING ARLEBLANC, F-07260 – Tél : +33 (0)4.75.39.53.11

SIRET 819.940.230 – Code NAF 5530Z – www.arleblanc.com

Pour ces raisons, nous vous recommandons de souscrire à l'assurance annulation. Le camping propose une assurance annulation incluant la COVID-19 et les cas contacts, d'un montant de 4 % du montant total du séjour. Les conditions et le détail des garanties sont précisés sur notre site internet ou sur demande. Les frais d'assurance doivent être réglés en une seule fois, au moment de la réservation. Cependant la souscription à l'assurance peut se faire dans les 15 jours suivant la réservation.

En cas d'annulation d'un séjour pour des raisons incombant au camping, à l'exception de cas de force majeure nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des vacanciers, le client obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées.

Conditions d'annulation SPECIAL COVID : En complément de l'assurance annulation incluant les cas contact et les cas de COVID avéré et dans le cas où vous y avez souscrit à la réservation, le camping garanti le report pour une année des sommes versées ou le remboursement des sommes versées dans le cas de :

- Fermeture des frontières (aux dates correspondant à votre séjour)
 - Impossibilité de vous accueillir (fermeture administrative de l'établissement) aux dates prévues de votre séjour
 - Restriction de déplacements géographiques (selon les mesures gouvernementales) aux dates prévues de votre séjour
- Pour toute autre raison d'annulation (y inclus crainte personnelle) ne rentrant pas dans ces spécificités, aucun remboursement ne sera possible et les conditions générales de vente s'appliquent.

15. Responsabilité : Pendant votre séjour, nous vous demandons de ne pas laisser sans surveillance vos objets de valeurs, bijoux, espèces ou objets personnels. Le client devra contracter toute assurance pour garantir les risques de vol et responsabilité civile, recours des tiers- Responsabilités et assurance.

Il appartient au client d'être assuré, le client doit être couvert par une assurance responsabilité civile afin de couvrir les dégâts éventuels. Le client reste responsable de la surveillance de ses objets personnels, le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du client, en cas de vol, incendie, ou tout autre sinistre causé par lui-même ou toute personne participant au séjour.

Article 16 – Réclamations : Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la réception du camping afin de permettre à celui-ci de trouver une solution immédiate aux désordres rencontrés.

Toute réclamation éventuellement à la suite d'un séjour devra être formulée par écrit et envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de sept (7) jours suivant la date de départ. Toute réclamation intervenant après le délai de sept (7) jours sera automatiquement rejetée.

Article 17 Médiation

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, le consommateur, sous réserve de l'article L.612.2 du code de la consommation, a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation, dans un délai inférieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès du professionnel.

Cet établissement a désigné, par adhésion enregistrée sous le numéro XXXXXXXXX la **SAS Médiation Solution** comme entité de médiation de la consommation.

Pour saisir le médiateur, le consommateur doit formuler sa demande :

- Soit par écrit à :

Sas Médiation Solution
222 chemin de la bergerie
01800 Saint Jean de Niost
Tel. 04 82 53 93 06

- Soit par mail à : contact@sasmediationsolution-conso.fr

- Soit en remplissant le formulaire en ligne intitulé « Saisir le médiateur » sur le site <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, la demande doit impérativement contenir :

- Les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur,
- Le nom et l'adresse et le numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, du professionnel concerné,
- Un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi,
- Copie de la réclamation préalable,
- tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.)

Article 18 - Force majeure : L'exécution des obligations du camping au terme des présentes est suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en empêcherait l'exécution.

Article 19 – Nullité : Si une ou plusieurs des stipulations des conditions générales de vente sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 20- Droit à l'image : Le client autorise expressément le camping, et sans aucune contrepartie, à exploiter et diffuser sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés, qu'il soit numérique ou imprimé, les photos et/ou vidéos qui pourraient être prises au cours du séjour pour les besoins publicitaires et de communication du camping. Tout client souhaitant refuser la possibilité d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part au camping préalablement et par écrit.

Article 21- Protection des données personnelles : Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données à caractère personnel (Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016, et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée), le client dispose des droits d'interrogation, d'accès de modification d'opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, le client consent à ce que le camping collecte et utilise ces données pour la réalisation du contrat de réservation.

Les informations que le client communique à l'occasion de sa réservation ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme confidentielles. Elles sont utilisées uniquement par les services internes du camping pour le traitement de la réservation, et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping.

Conformément à l'article L223-1 du Code de la Consommation, le client qui ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique peut gratuitement s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique auprès de l'organisme désigné dans les conditions prévues à l'article L.223-4 du Code de la Consommation à savoir la société Opposotel ou sur le site internet dédié : <http://www.bloctel.gouv.fr/>

Le camping, soucieux du droit des individus, et dans une volonté de totale transparence, a mis en place une politique de confidentialité exposant la manière dont sont collectées et traitées les données personnelles des clients du camping, des finalités poursuivies par ces traitements, ainsi que des moyens d'actions mis à la disposition des individus afin qu'ils puissent au mieux exercer leurs droits.

Pour plus d'informations, le client est invité à consulter la politique de confidentialité du camping.

Article 22 - Loi applicable et juridiction

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. Tout litige qui surviendrait concernant l'interprétation et/ou l'exécution des présentes conditions générales de vente, serait soumis à la compétence des tribunaux français du siège social du camping.

Accord sur réservation :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'accès au camping, des conditions particulières décrites ci dessus, et en accepter les dispositions.

A, le / 2022